

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

FRANCE

Paris, 14 mars.

Tout disparaît devant le grand événement du jour, le rejet de l'art. 7 au Sénat, par 19 voix de majorité ! Ce résultat absolument inattendu a pris les proportions d'une véritable victoire. C'est à peine si les plus hardis avant le vote, osaient espérer 4 ou 5 voix contre l'article si cher au citoyen Ferry. Dans toutes les chapelles de jésuites, depuis trois jours, le Saint-Sacrement était exposé et elles ne désemplissaient pas de parents d'élèves de toutes les écoles des jésuites, accourant implorer le secours de Dieu contre les ennemis de l'Eglise ; c'était une véritable affluence et toutes les conditions y étaient représentées. A l'école de la rue des Postes lorsque son éminent et sympathique recteur vint sur les 7 heures du soir annoncer à ses élèves le triomphe des catholiques, les acclamations l'accueillirent et tous se pressèrent autour de lui pour le féliciter.

Le P. Du Lac prit alors la parole et, dans un discours ému qui fit verser des larmes à ses auditeurs, remercia Dieu et constata avec bonheur l'affection mutuelle si vraie si profonde, qui liait les maîtres aux élèves et n'en faisait qu'une famille à l'ombre de la croix, dans le cœur de Notre-Seigneur. Cette scène si touchante restera longtemps dans le souvenir de ceux qui y ont assisté et les paroles si patriotiques qui y ont été prononcées sont la réfutation la plus complète de calomnies déversées par la haine des communalards.

Au moment du vote, au Sénat, une fièvre nerveuse semblait avoir saisi tous les assistants, sénateurs et public des tribunes. Dans la salle, l'agitation était au comble. Les sénateurs du centre gauche étaient l'objet d'un véritable siège de la part de leurs collègues républicains. On n'entendait qu'un brouhaha de cris, d'apostrophes, voire même d'injures, au milieu des gestes frénétiques, de mouvements indescriptibles. Monsieur, frère du citoyen président de la république, gesticulait vivement, entouré de ses amis et tenant un billet blanc à la main ; il voulait absolument voter, bien qu'il n'en eût pas le droit, et ce n'est qu'à grand-peine que l'on put l'en empêcher. Contre tous les usages reçus, le président, M. Calmon, a voté, et naturellement pour l'article 7. Plusieurs centreaux-gauches, ahuris du tapage et des sollicitations, se sont éclipés et n'ont pas voté. On a trouvé dans l'urne cinq billets blancs et deux bleus au nom d'un sénateur du centre droit qui avait absolument perdu la tête, et le bureau n'a pas hésité, malgré la protestation de la minorité, à compter la voix de ce sénateur au nombre des votants de l'article 7. Jamais on n'avait vu une telle ébullition dans les cerveaux ordinairement si paisibles des membres de la Chambre haute, tout fiers maintenant de la position qu'ils ont conquise dans l'opinion publique, habituée à les regarder comme des inutiles, résignés à tout.

C'est à M. J. Simon qu'est due la part la plus grande du succès des catholiques ; il a montré autant d'habili-

té dans la manœuvre parlementaire que de souplesse et d'art dans son discours. La gauche, d'accord avec le ministère, avait expédié à la tribune un sénateur parfaitement inconnu, un certain Ronjeat, magistrat sorti des nouvelles couches pour répondre à M. Jules Simon. On espérait que M. Dufaure se montrerait, à son tour, à la tribune, pour pulvériser l'infortuné Ronjeat, résigné à lui servir de tête de turc, mais l'infatigable Jules Simon s'est chargé de la besogne, ce qui a permis à M. Dufaure de se réserver pour faire la charge décisive contre M. de Freycinet. On peut se figurer la fureur des radicalistes en apprenant la majorité qui avait repoussé l'article 7 : leur rage s'exhalait dans des termes dignes de l'Assommoir et de l'illustre Margue. On avait parlé d'une manifestation dans la soirée, mais au fond, les communalards des faubourgs s'inquiétaient fort peu de l'article 7 et n'ont pas vu sans quelque joie la déroute des aristocrates de leur parti, dont ils se défient et qu'ils comptent bien traiter un jour comme de vulgaires bourgeois ou de vils capitalistes, bons à rendre gorge comme les autres. Hier, il y a eu des groupes plus nombreux que d'habitude devant le palais de la Chambre des députés ; on y pérorait beaucoup, mais en somme, tout s'est passé comme d'ordinaire.

M. Wilson continue le cours de ses révolutions ; tous les fonctionnaires des finances placés ou avancés sous le régime du ministère du 16 mai sont impitoyablement condamnés et révoqués. C'est une véritable Saint-Barthélemy, qui a donné lieu à un nouveau genre d'affaires entrepris par le Crédit Lyonnais, sous l'inspiration de M. Germain.

La plupart des nouveaux receveurs généraux ou particuliers sont pris un peu au hasard et ne possèdent aucune fortune. Ils sont incapables de fournir leur cautionnement, et ces fonctionnaires besoigneux, le Crédit Lyonnais offre le cautionnement qui leur est nécessaire, mais à la condition de leur fournir en même temps un fondé de pouvoir qui seul aura le maniement des fonds. Ce sont autant de succursales que le Crédit Lyonnais se crée ainsi fort ingénieusement et qui lui coûtent fort peu tout en lui étant très-avantageuses. Malheureusement, le cautionnement ne suffit pas, l'Etat exige un fonds de roulement égal au chiffre du cautionnement et là le Crédit Lyonnais ne veut pas intervenir, ce qui met dans un étrange embarras beaucoup de ces nouveaux fonctionnaires, parmi lesquels on trouve un tailleur de pierres, des négociants ruinés, quelques pharmaciens et vétérinaires dénués de clients et bon nombre de déclassés de toutes sortes, recommandés par les députés radicaux les plus véreux. L'un de ces nouveaux fonctionnaires, ex-officier de cavalerie, est fou de spiritisme et il révolutionne la petite ville où il réside par des séances de spiritisme qui tournent absolument les têtes de tous les environs. C'est un vrai maniaque dangereux.

Au ministère de l'intérieur, l'émule de M. Wilson, le citoyen Constant, très-mécontent de ne pouvoir chasser les jésuites, parle de tourner ses coups

sur les œuvres catholiques, telles que celles des cercles d'ouvriers. Déjà l'on a fermé plusieurs cercles en province et d'autres sont menacés ; mais la persécution, loin de nuire à la propagande, excite les sympathies et réveille les indolents. L'activité du comité central se tourne en ce moment vers les institutions économiques et il vient de se fonder une banque populaire à Paris, dans l'un des principaux cercles de l'œuvre, destinée à rendre les plus grands services aux ouvriers et à ouvrir une voie nouvelle au patronage social du travail ouvrier.

De retour à la philosophie d'autrefois

(SUITE.)

III

C'est précisément parce que la Philosophie des grands docteurs du moyen-âge concentre en elle cette sève d'une doctrine forte et vigoureuse qui nous manque tant, que la restauration, vivante et appropriée à nos besoins, qu'à l'entreprise Léon XIII, est une œuvre d'une importance capitale et d'une souveraine opportunité.

Depuis une trentaine d'années, certains efforts très méritoires avaient déjà été tentés en ce sens, notamment en Italie et en Allemagne, et même, dans une certaine mesure, en France. L'impulsion qu'imprime si sagement le chef de l'Eglise à ce mouvement va, sans aucun doute, le rendre plus général et plus intense.

C'est de l'Italie qu'est parti le branle, et c'est à un homme d'une érudition prodigieuse, le chanoine Sanseverino, de Naples, qu'en revient le principal mérite. Ses études sur la philosophie ancienne et moderne comparée avec les doctrines traditionnelles des Pères de l'Eglise, et surtout des grands auteurs de la scolastique, sont un véritable monument de science et de critique, monument qui malheureusement est resté inachevé. Une sorte d'abrégé qu'il en a publié, et qui se trouve un peu moins incomplet, est encore une œuvre de science si sérieuse, qu'il est difficile à des novices en matière de philosophie d'en faire leur manuel. Les disciples du philosophe napolitain, Tamalo Signoriello et d'autres, ont vaillamment poursuivi l'œuvre de leur savant et modeste maître.

Dans les chaires du Collège romain, à la suite des Passaglia et des Franzelin, qui firent à l'élément philosophique une part plus grande dans leurs savantes leçons de théologie, des professeurs éminents, Liberatore, Tongiorgi, Palmieri, eurent l'incontestable et fécond mérite de ramener l'esprit de nombreuses générations d'auditeurs vers l'étude sérieuse des doctrines d'autrefois, tandis que dans l'Ecole dominicaine du Collège Saint-Thomas, le P. Zigliara se faisait l'éloquent et profond interprète des traditions doctrinales de son ordre.

Les savants d'Allemagne demeurèrent pendant vingt ans passionnément divisés sur la question de l'opportunité d'un retour aux doctrines des écoles anciennes. Chose curieuse assurément ! ce fut un écrivain juif, Harry Hoertel qui essaya le premier

de ramener l'attention sympathique de la savante Allemagne vers l'étude du treizième siècle "cette époque qui marqua l'apogée d'une puissante ère historique" et vers Thomas d'Aquin "ce génie lumineux qui la domine, qui fut l'expression la plus éloquente de la science de son temps et avec lequel nul ne saurait avoir la prétention de se mesurer, sous le rapport de l'étendue et de la profondeur du savoir."

Plus d'un esprit honnête croyait néanmoins avec Deutinger que pour "faire une philosophie sur des bases chrétiennes," il fallait répudier les doctrines des scolastiques du moyen-âge comme infectées de rationalisme. D'autres, parmi les savants catholiques, comme Dieringer et Krühn estimaient qu'un retour à ces doctrines ne répondait plus aux exigences de la pensée scientifique de notre temps. D'autres enfin, plus aventureux, affirmaient sérieusement que les scolastiques, saint Thomas d'Aquin en tête, avaient eu une idée absolument fautive de la philosophie et du dogme catholiques. C'est ainsi que Günther, avec ses amis Knoott et Baltzer, substituaient aux erreurs scolastiques un système qui reproduisait le rationalisme des premiers gnostiques, de Scot Erigène et d'Abélard ; Oeisinger prétendait montrer en détail comment la philosophie de saint Thomas faussait le dogme fondamental de la Foi catholique ; Duellinger de son côté, à Munich, en 1867, affirmait en plein congrès des savants catholiques "qu'il serait facile d'extraire de la Somme théologique une série de propositions qui, poursuivies et analysées avec une logique rigoureuse, conduiraient aux erreurs les plus désastreuses."

Les exagérations d'une critique aussi injuste devaient naturellement provoquer, ou du moins favoriser un mouvement d'heureuse réaction, se basant sur des travaux de science sérieuse. Il y eut bien, ça et là, en faveur de la scolastique, quelques-unes de ces apologies superficielles et étroites, qui d'ordinaire font plus de mal que de bien aux causes qu'elles prétendent servir. D'autres y mettaient une âpreté et une raideur de polémique si discourtoises, que les préventions s'en trouvaient excitées davantage. Mais bientôt des ouvrages d'une haute valeur scientifique s'imposèrent à l'attention des plus prévenus. Un savant jésuite, le P. Kleutgen, fut pour l'Allemagne ce que Sanseverino était pour l'Italie, l'initiateur véritable de l'étude de la philosophie traditionnelle. De 1853 à 1866, il publia les nombreux volumes de ses études sur "la Philosophie et la Théologie d'autrefois." On peut bien trouver que la polémique contre Hermès et Günther y occupe trop de place, et que, sur certains points, ses conclusions ne sont pas absolument définitives. Néanmoins il faut reconnaître, comme s'exprimait récemment un théologien éminent d'outre-Rhin, contre lequel le P. Kleutgen dut défendre naguère quelques-unes de ses doctrines, que "cette œuvre, après avoir ouvert, il y a vingt-cinq ans, une voie nouvelle et féconde, demeure aujourd'hui encore à la hauteur des exigences actuelles de la science."

(A suivre.)

A côté des écrits de Sanseverino, ajoute le savant critique, ceux de Kleutgen sont les seuls qui, à l'exposition des doctrines d'autrefois, joignent un critérium exact et approfondi des systèmes modernes. Il projette sur eux la lumière qui se dégage d'une analyse savante des doctrines du passé et de leur développement historique.

A côté de Kleutgen, le professeur Denzinger de Wurzburg, tout en ne traitant qu'une question spéciale, celle "de la connaissance religieuse," ne contribue pas moins à faire mieux connaître et apprécier les inépuisables trésors que recèlent les œuvres d'autrefois. Travail d'érudition plutôt que de style, ce livre accumule les matériaux les plus importants sur toutes les questions délicates que soulève l'étude des rapports du naturel et du surnaturel dans le domaine intellectuel, et met en regard des innombrables systèmes de l'hérésie ou de philosophisme, les lumineuses et profondes solutions de la philosophie et de la théologie des écoles chrétiennes. Puis vinrent divers travaux importants sur l'histoire de la Philosophie du moyen-âge. Karl Werner dans ses trois volumes sur saint Thomas d'Aquin, élevait un véritable monument à la gloire du grand Docteur. Le premier volume retrace l'histoire littéraire et scientifique des douzième et treizième siècles, vaste cadre, que domine de sa puissante personnalité l'immortel disciple d'Albert le Grand. Il y a là des indications précieuses sur l'objet, le caractère de la raison historique de ses œuvres. Après avoir, dans le volume suivant, donné une synthèse complète du système doctrinal du docteur angélique, l'auteur, en faisant l'histoire du thomisme, montre dans le dernier, l'action décisive, l'influence constante exercée par ce génie sur le développement ultérieur des écoles, et le mouvement scientifique de chaque siècle. C'est certainement le livre de notre temps qui fait le mieux comprendre dans son ensemble, l'œuvre gigantesque de saint Thomas.

Le professeur Stœckl est le premier écrivain catholique qui nous ait donné une histoire complète et sérieuse de la Philosophie du moyen-âge.

Opinion d'un jésuite sur la détermination du gouvernement-français

Un reporter du Telegram s'est enquis de l'opinion du père Thébaud, du collège St-François-Xavier, au sujet de la détermination du gouvernement français d'appliquer les décrets contre les jésuites. Le père Thébaud a dit :

—M. de Freycinet est dans la position que voici : Il a trouvé la clause Ferry—article 7—attachée à un bill que lui a légué le gouvernement de M. Waddington, et il n'a pas eu la force morale de repousser une clause que ses prédécesseurs au pouvoir avaient délibérément approuvée. On n'a jamais expliqué pourquoi cette clause de M. Ferry a été introduite dans un bill sur l'instruction supérieure. Notre ordre ne

peut être accusé d'aucune immixtion dans ce qu'on appelle l'instruction supérieure.

—Comment cela, révérend père ? —Parce que nous n'avons rien à faire avec les universités, dont les études sont appelées d'instruction supérieure. Nos écoles et collèges sont tout à fait différents, et une clause à leur sujet, dans un bill sur l'instruction supérieure, n'a pas de raison d'être.

—Quelle a été l'origine des décrets ?

—Les décrets en loi, et ils ont subi tant de changements, qu'ils sont virtuellement abrogés. Ils ont été promulgués sous le règne de Louis XV, et ils étaient l'œuvre de Jansénistes et d'encyclopédistes.

—N'y a-t-il pas en aussi un décret du Directoire sous la première République.

—Au contraire, une circonstance très singulière se produisit à la Convention. Un député proposa de rendre leurs droits aux jésuites, parce qu'ils avaient été persécutés par la monarchie. La révolution ayant balayé tout ce qui tenait à la monarchie, les décrets contre les jésuites se trouvaient virtuellement abolis avec le reste. Plus tard, Charles X supprima quelques-unes de nos écoles, mais sans se baser sur ces décrets, Napoléon Ier requit tous les nouveaux collèges à fonder par des congrégations religieuses, de se pourvoir de l'autorisation du gouvernement. Cette autorisation, une fois obtenue, ne peut être révoquée, d'après le Code.

M. de Freycinet est donc dans l'illégalité, quand il propose d'exécuter des lois vieilles de 120 ans et supprimées de fait par la Révolution, et qu'il requiert l'autorisation du gouvernement pour des congrégations qui ont déjà obtenu cette autorisation. Le résultat sera la désorganisation du ministère, et le rétablissement des sains principes relativement à la religion, de la part des futurs gouvernements. Cette guerre contre les jésuites a clairement prouvé que le peuple français veut qu'on respecte la religion, comme représentant et la paix.

Une découverte très-précieuse et on ne peut plus opportune est signalée par l'Osservatore romano, comme venant accroître l'enthousiasme du monde catholique à l'approche de la fête de saint Thomas d'Aquin et le quatorzième centenaire de saint Benoît. Il s'agit de plusieurs manuscrits originaux et inédits qu'un bénédictin du Mont-Cassin, le R. D. Paolo Manciana, vient de découvrir dans l'insigne abbaye de Subiaco, à la suite longues et savantes recherches, et que les plus célèbres paléographes, parmi lesquels le R. abbé Ucelli, ont reconnu comme devant être attribués à saint Thomas.

Les plus importants de ces manuscrits, reproduits par procédé photographique, ont été comparés avec les autres manuscrits originaux du saint Docteur, que l'on conserve à la Bibliothèque vaticane, à la Bibliothèque nationale de Naples, aux archives du Mont-Cassin, et la parfaite identité des écritures a établi l'authenticité des œuvres nouvellement découvertes.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
9 AVRIL 1880.—No. 33

LES CHERCHEURS D'OR

Par LOUIS DE BELLEMAIRE.

(Suite.)

" Il y a vingt ans, poursuivait l'Espagnol, je me suis un instant mépris sur ma vocation dans ce monde, je me suis cru fait pour la vie du foyer. Une illusion détruite, un... accident m'ont fait voir que je m'étais trompé moi-même ; je n'étais qu'un ambitieux, rien de plus. J'ai donc cherché dans la carrière des honneurs la satisfaction de mes désirs, et les honneurs sont venus à moi.

" J'ai conquis le droit de rester couvert devant le roi d'Espagne. Chevalier de l'ordre de Saint-Jacques de l'Épée, j'ai porté dans les cérémonies royales le manteau blanc et l'épée rouge de l'ordre, et pour moi le vœu de célibat n'a pas été l'obligation illusoire, Chevalier de Charles III, je partage avec les princes de la famille royale le titre de grand-croix, puis successivement les ordres de Saint-

Ferdinand, de Sainte-Herménégilde, de la Toison d'Or et de Calatrava ; ces distinctions enviées de tous n'ont été cependant pour moi que de stériles consolations."

Cette énumération, faite sans faste, éblouit le sénateur, qui jeta sur son interlocuteur un regard de respectueux étonnement. Don Estévan poursuivit :

" Les richesses n'ont pas tardé à suivre les honneurs. Les riches apapages ajoutés à la fortune de mes ancêtres ont laissé bien loin derrière moi le temps où, simple cadet de famille, j'avais tout à désirer, et, vous le dirai-je ? je n'étais pas encore satisfait ; et cependant, obscur gentilhomme par le hasard de la naissance, mes efforts m'avaient fait comte de Villamars, marquis de Casarcal et duc de l'Armanda.

" Oh ! seigneur duc, dit humblement Despillarro, permettez-moi... je... —Je n'ai pas fini, dit tranquillement le seigneur espagnol ; quand j'aurai tout dit, vous ne douterez plus.

" Sans la défiance injurieuse que vous m'aviez témoignée, je n'aurais toujours été pour vous que l'agent secret d'un prince, qui aurait pué toute son illustration dans la confiance dont il est honoré ; j'eusse continué à n'être à vos yeux qu'un simple gentilhomme, don Estévan de Archiza et rien de plus. Il est urgent

que le retour de cette défiance ne se manifeste plus désormais ; pour cela vous apprendrez encore le but que je poursuis, vous saurez le fond de mes secrètes pensées."

Le seigneur espagnol fit une pause, et le sénateur se prépara à l'écouter dans le plus respectueux silence.

" Je viens de vous dire que depuis vingt ans j'ai cherché les joies de l'ambition pour l'ambition elle-même ; j'ai trahi la vérité ; j'ai usé vingt ans de ma vie à tuer un souvenir en même temps qu'à satisfaire mon ambition, reprit le duc de l'Armanda, que nous continuerons à appeler don Estévan. Un instant j'ai espéré qu'un milieu des agitations d'une vie turbulente, ce souvenir, atténué, finirait par s'éteindre. C'est donc presque à mon insu que, dans ces tentatives incessantes, et les honneurs sont venus me trouver. J'avais un double but : l'ambition à assouvir, un jour de ma vie à oublier.

" Favors d'un prince qu'un roi caduc, qu'une faible enfant séparent seuls d'un des premiers trônes de la chrétienté, comblé d'honneurs et de richesses, assez haut placé pour avoir mille ennemis, trop puissant pour en redouter un seul, j'ai cru triompher un instant, j'ai cru avoir mis entre mes souvenirs et moi une incommensurable distance : vain espoir ! comme ces horizons dont un ciel pur et sans nuages permet de suivre de l'œil tous les contours, malgré l'éloi-

gnement, les moindres événements d'un passé détesté se dessinèrent aussi nettement à mes yeux qu'avant le temps de ma grandeur.

" Rien ne tue le remords ! ajouta le grand seigneur espagnol d'une voix sombre, car, hélas ! l'épée sanglante de Saint-Jacques n'avait pas été un vain symbole dans ma main. Quand le remords ne tue pas, il donne à l'ambition une effrayante activité ; c'est la voix qui crie : " Marche, marche toujours ! "

Don Estévan se tut pendant que le sénateur le considérait d'un œil pressé et intimidé, tant l'Espagnol avait dans l'expression de sa figure de dignité sombre et imposante.

" Mais où marcher ? continua l'Espagnol, quel but poursuivre encore ? Par qu'elle issue précipiter ce torrent d'activité qui broilonnait en moi ?

" Enfin, un événement vint m'offrir une fois encore la lutte et le combat, et j'espérai, car pour moi, lutter, combattre, c'est oublier.

" Nos commotions politiques n'arrivent pas jusqu'à vous, don Vincente. L'Europe peut trembler sur ses bases sans que dans ce coin reculé de l'Amérique, vous vous aperceviez de nos secousses ; vous n'avez donc rien appris de ce que je vais vous dire.

Carlos de Bourbon, son frère, à qui j'étais tout dévoué, la couronne qu'il attendait, et préparer ainsi le foyer d'une guerre civile que vous verrez éclater plus tard.

" L'infante Isabelle fut déclarée héritière présomptive du trône de Ferdinand VII, à l'exclusion de don Carlos, son oncle. J'essayai, mais en vain, de calmer la douleur mortelle de mon auguste protecteur.

" Parmi les consolations que je lui offris, parmi les plans que je lui proposai, un projet gigantesque se présenta tout d'un coup à mon imagination ; ce projet m'ouvrait une vaste perspective de dangers à braver, de difficultés presque insurmontables à vaincre : ce fut ce qui me le fit adopter.

" Je rêvai de conquérir pour mon maître un royaume aussi beau, aussi vaste que celui qu'il perdait ; je rêvai de lui rendre un des beaux fleurons de la couronne transatlantique que ses ancêtres avaient si glorieusement portée. Je voulais conquérir un trône, et ce trône une fois conquis, je rêvai, moi obscur gentilhomme il y a vingt ans, aujourd'hui rassasié d'honneurs et de richesses, d'en faire l'aumône à l'héritier élu de la monarchie espagnole ! M'entendant, criez-vous, ajouta-t-il avec le sourire rayonnant d'un orgueil tranquille, qu'Estévan Archiza peut prodiguer aux autres, sans en rien regretter, les trésors de beautés, les

richesses enviées de la fille d'un hacendado mexicain ? "

Le sénateur américain aux vues étroites, aux plans égoïstes, demeurant anéanti, écrasé par cette audace de langage de l'inflexible Européen, comme devant ce projet gigantesque, ne put que s'écrier en pressant avec respect la main que lui tendait le fier, Espagnol :

" Oh ! seigneur don Estévan, vous me permettez de continuer à vous donner ce modeste titre, je rougis de mes soupçons, et, pour le bonheur que vous m'offrez, pour la perspective que vous daignez m'ouvrir, ma vie, mon cœur vous appartient, mais... —Encore un soupçon ? dit don Estévan en souriant.

—Non, mais une crainte. Avez-vous remarqué ce jeune homme que le hasard nous a fait rencontrer ? Un secret pressentiment m'avertit que dona Rosarita est peut-être éprise de lui ; il est jeune il est beau, et depuis longtemps ils semblent se connaître.

—Quoi ! interrompit don Estévan, ce jeune rustre déguenillé vous porte ombre ? —Je l'avoue, dit le sénateur, je n'ai pu m'empêcher de surprendre les yeux de dona Rosarita fixés parfois sur lui d'une manière étrange.

(A suivre.)

tes. Un riche album contenant ces reproductions photographiques a figuré parmi les offrandes présentées au Souverain Pontife à l'occasion de l'audience solennelle que Sa Sainteté a accordée à la députation catholique présidée par Mgr Tripepi.

Annouces Nouvelles.

Dividende No. 10.—A. J. Auger, Perdu. Demande d'emploi. Terre à vendre.—Jean Blanchet

CANADA QUEBEC, 9 AVRIL 1880.

L'enseignement en Belgique

Un ami de notre journal nous communique quelques extraits d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. Begasse, secrétaire de la commission centrale de la œuvre des écoles catholiques de Belgique.

Après avoir accusé réception de documents officiels sur notre système d'éducation, M. Begasse ajoute: "J'ai parcouru ces documents avec une mélancolique admiration, en constatant combien votre situation est meilleure que la nôtre dans une question si importante pour l'avenir d'une nation.

"Suivant votre désir, je vous ai adressé quelques documents relatifs à l'organisation de l'enseignement primaire dans ce pays. Vous y trouverez la loi transactionnelle de 1842, qui a été abolie le 1 juillet 1879, malgré notre énergique résistance.

"Ce qui rend notre situation si difficile ici, c'est que nous devons payer des contributions énormes pour l'enseignement officiel et payer en outre le nôtre. De plus tout l'état-major et la très grande partie des instituteurs est resté à la solde du gouvernement; de sorte que nous manquons de maîtres et surtout du haut personnel au fait des questions scolaires.

"Toutes les fondations scolaires catholiques ont de plus été confisquées et il est interdit d'en faire de nouvelles. Nos écoles n'ont pas la personnification civile, de sorte qu'elles doivent être mises au nom de pseudo-propriétaires et vous comprenez tous les dangers et les inconvénients d'une telle situation.

"Chambre a voté, en dépit de la défiance formelle édictée par la Constitution, une enquête monstre, avec droit de perquisition, à l'effet de mettre l'enseignement libre sous la surveillance officielle.

"Voici maintenant l'organisation de l'enseignement supérieur.

"Il existe en Belgique deux universités de l'Etat à Gand et à Liège, avec facultés de droit, de médecine et de sciences, d'écoles de génie civil et de mines. L'Etat les administre comme bon lui semble. Celle de Gand est absolument rationaliste, celle de Liège au contraire compte

"encore un certain nombre de professeurs catholiques. "De plus il existe à Bruxelles une université libre franc-maçonnique qui reçoit des subsides de la commune et de la province, et une autre université libre catholique à Louvain, qui compte en plus une faculté de théologie, et que les évêques dirigent à leur gré. Elle ne reçoit aucun subside.

"Ces deux universités sont indépendantes du pouvoir et n'ont pas la personnification civile. Leurs diplômés toutefois sont absolument équivalents à ceux délivrés par les universités de l'Etat.

"L'Université de Louvain compte environ 1500 élèves, c. à. d. plus que les deux universités de l'Etat réunies....

Le Nord-Ouest et le Pacifique

Nos lecteurs verront, dans une autre colonne, quelle est la politique du gouvernement au sujet de cette question si importante de la colonisation des territoires du Nord-Ouest et de la construction du chemin de fer du Pacifique. La résolution de M. Charlton, avait pour but de faire condamner le système actuel; mais, Sir John Macdonald, dans une de ces répliques irréfutables, a fait bonne justice des objections du député de Norfolk. "Ce discours, dit le Canada, a produit un grand effet, et il est destiné à avoir du retentissement dans le pays. Il est propre à affermir la confiance générale dans la politique du gouvernement. La chambre s'est faite l'écho du sentiment public en donnant aussitôt une preuve de cette confiance et en votant, par une majorité de quatre-vingts voix sur cent-soixante votants, l'amendement proposé par M. White. C'est une défaite bien conditionnée pour l'opposition, et un motif d'encouragement pour le ministère."

Nous donnons une analyse des discours de Sir John et de M. Thomas White, qui après avoir fait l'éloge de la politique du gouvernement relativement aux terres du Nord-Ouest, proposa l'amendement suivant. "Que la politique du gouvernement, relativement à la disposition des terres, dans le Manitoba et le Nord-Ouest, est de nature à encourager la colonisation rapide de ces régions et à réaliser l'argent nécessaire pour la construction du chemin de fer du Pacifique, sans faire peser de nouveaux impôts sur le peuple, et qu'elle mérite l'approbation de la Chambre."

Conférence sur la littérature allemande

Hier soir, M. le Consul Lefebvre a donné, dans une des salles de l'Université-Laval, une conférence sur la littérature allemande. Il a retracé d'abord l'origine de la race allemande, qui appartient à la grande famille teutonique, plongée dès son berceau dans les erreurs du paganisme. Le christianisme seul a pu faire sortir cette nation barbare du chaos où elle était plongée. Des prédications évangéliques, l'établissement de monastères a contribué surtout à civiliser cette nation. Comme conséquence, naquit l'art gothique qui engendré ces monuments remarquables qui font la gloire du moyen-âge.

Plus tard, les conquêtes des français dans l'Allemagne ont eu pour résultat d'adoucir les mœurs de ce peuple, et d'introduire dans ses rangs, la langue, les modes et coutumes de la nation française, à un tel point que celle-ci a remplacé la langue du sol dans les palais, et même à la cour royale.

M. le Consul doit donner la suite de cette excellente esquisse de la littérature allemande dans une prochaine réunion qui aura lieu jeudi prochain.

Le Herald annonce que de nouveaux efforts seront tentés pour construire le pont du Coteau.

Le Colonel Gzowski a offert à la compagnie de chemin de fer Canada et Atlantique de construire un pont fixe à un endroit peu éloigné du site du pont tournant proposé, et à un prix ne dépassant pas celui demandé par MM. Stanton et Balch pour le pont tournant. En tant que le Herald peut connaître, la compagnie acceptera ces offres et l'ouvrage sera poussé promptement.

PARLEMENT FÉDÉRAL. CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 8 avril.

L'Orateur prend son siège à 3 hrs. Après les affaires de routine, M. Abbott présente un bill pour pourvoir à la liquidation des banques et des compagnies d'assurance. Le bill est la première fois et envoyé au comité des Banques et du Commerce. Sir John présente un bill concernant les établissements de réforme d'Ontario pour garçons et filles.

M. Killam reprend le débat sur le tarif et critique la politique nationale. M. Ryan est d'opinion que le public est fatigué des discours sur la politique nationale, et dit qu'il ne suffit pas d'une année d'épreuve pour en juger. Suivant lui l'opinion que l'on peut se former de cette année d'épreuve est en faveur de la politique nationale.

Séance du soir.

M. Burpee critique le tarif et dit que les vues de Sir A. T. Galt en 1866 sur cette question, n'étaient pas les mêmes que celles qu'il professe en 1880.

M. Langford soutient que les Provinces maritimes ne sont pas opposées à la politique nationale comme l'affirme M. Burpee et cite l'élection du Cap Breton où les électeurs ont donné un verdict encore plus éclatant qu'en 1878, en faveur de cette politique.

Dans les élections locales d'Ontario la question du tarif n'a pas été débattue et les électeurs n'ont pas eu à se prononcer sur ce point.

M. Robertson (Shelburne) dit que le tarif n'a pas bénéficié à sa Province en tant que l'industrie des navires est concernée.

M. Ogden répond à M. Robertson et contredit ses avancés. La chambre s'ajourne à 11.20.

Le Nord-Ouest et le Pacifique

Sir John Macdonald: "J'ai écouté avec plaisir le discours de l'honorable député de Norfolk, et je n'ai point de doute que tous ceux qui l'ont écouté n'aient pu manquer d'admirer avec moi les sentiments patriotiques qu'il inspiraient. Je n'essaierai pas de l'imiter; je craindrais de ne pas atteindre à la hauteur de son éloquence; mais je m'efforcerai toutefois de faire preuve d'autant de bon sens que lui.

Je dois dire cependant que je n'ai pas parfaitement saisi l'idée de mon honorable ami. Il dit d'abord qu'il serait nécessaire d'abandonner les terres du Nord-Ouest aux colons actuels. Plus loin il dit que les conditions étaient si élevées, le climat si rude, que les émigrants se dirigeaient vers les Etats-Unis, et en dernier lieu il dit que nous donnons les terres presque pour rien, et que nous accordons aux colons toutes les facilités possibles pour les payer. L'honorable député n'a pas rendu clairement sa pensée; il n'indique aucune ligne de conduite au gouvernement; il ne dit pas s'il faudrait concéder les terres gratuitement ou les vendre, il n'indique pas si nos conditions sont trop dures ou trop faibles.

L'achat du territoire à coût de sommes considérables au moment où il est entré dans la confédération canadienne; c'était un pays entièrement sauvage, et tout le monde comprenait qu'on ne pouvait le développer qu'au moyen d'un chemin de fer. Toutefois, il ne fallait pas s'engager dans une entreprise qui fit peser sur le pays un trop lourd fardeau.

En 1878, la chambre décida unanimement que le chemin de fer ne devait pas être construit par le gouvernement, mais par nos compagnies, qui recevraient des octrois en terres ou en argent. Les octrois de terres étaient accordés à certaines conditions, c'est-à-dire que le gouvernement avait stipulé que les lots seraient vendus à un prix fixé par lui et par les compagnies. Si cette politique avait été suivie, aujourd'hui le chemin de fer traverserait presque le continent, et la population du pays n'aurait pas eu à supporter le moindre fardeau. Plus tard on abandonna l'idée de construire un chemin au moyen de l'initiative particulière, et le gouvernement de mon honorable ami, le député de Lampton, adoptait l'acte des chemins de fer de 1874, pourvoyant à ce que les entrepreneurs du chemin reçoivent un crédit de \$30,000,000, et un octroi de cinquante mille acres de terre. Dans cette loi de 1874, il était également prévu que le gouvernement pourrait se charger de l'entreprise, au lieu et place des compagnies particulières, et c'est dans ces conditions qu'il a procédé à la construction de l'embranchement du lac Supérieur à la rivière Rouge. Quelle aurait été la conduite de l'ancienne administration si elle était restée au pouvoir? c'est plus qu'il ne m'est possible de dire.

L'administration actuelle a décidé de construire par elle-même l'embranchement du lac Supérieur à la rivière Rouge, ce chemin traversant un pays aride, impropre à la colonisation. Par exemple, elle a adopté pour la section à l'ouest de la rivière Rouge, le système américain tant vanté par l'honorable député, c'est-à-dire qu'elle a décidé de vendre un lot au plus haut enchérisseur, et de se réserver le lot alterno.

Il m'a été impossible de comprendre si l'honorable préopinait était oui ou non en faveur de la préemption. Il a cité, en effet, un rapport d'un commissaire des Etats-Unis recommandant l'abolition de la préemption; mais je ne sache pas que le gouvernement américain ait adopté ce plan; je crois, au contraire, que le système de préemption est plus en force que jamais.

Nous donnons à chaque émigrant, à chaque chef de famille, voulant se fixer dans le Nord-Ouest, 160 arpents de terre. Si l'émigrant occupe sa terre pendant trois ans, et non pendant cinq, nous lui

donnons son titre de propriété, et de plus nous lui accordons le droit d'acheter, aux prix mentionnés dans les règlements, les 160 acres joignant sa propriété. Je ne crois pas qu'un seul pays au monde soit en mesure d'offrir de semblables avantages.

L'honorable préopinait dit que le gouvernement a violé l'esprit des résolutions de l'année dernière au sujet du chemin de fer du Pacifique, en vendant à \$1 l'arpent les terres qui, en vertu des règlements devaient être vendues \$2 au minimum. Il oublie que la résolution se rapportait aux terres se trouvant dans un rayon de 20 milles du chemin de fer, et que toutes les terres se trouvant en dehors étaient considérées comme terrains du gouvernement et avaient été vendus en conséquence à \$1 l'arpent, d'après les termes de la résolution adoptée à la dernière session. Ce système est le meilleur que l'on puisse adopter si l'on veut construire un chemin de fer allant d'un océan à un autre sans faire peser sur le pays des taxes oppressives. Quant à la division des terrains, il me semble qu'elle est encore beaucoup plus sage que celle des Etats-Unis. De plus, je demanderais en quoi les avantages offerts par les Américains sont plus considérables que ceux que présente le Canada pour la colonisation. (Applaudissements.)

On parle beaucoup des spéculateurs qui achètent des terres; on doit savoir qu'ils paient comptant et qu'il est de l'intérêt général que la vente des terres devienne le plus tôt possible une source de revenu; en 1872, en 1873, le parlement a manifesté cette opinion, et l'acte de 1874 dit clairement que la construction de la ligne doit être poussée avec autant de rapidité que possible, tant qu'elle ne fera pas peser un fardeau trop lourd sur les contribuables.

L'honorable député (M. Charlton) a dit aussi dans son discours que le taux de l'augmentation de la population du pays était de 13 pour cent, tandis que les rapports des Etats-Unis donnaient le chiffre de 22 pour cent. Ce résultat dépend de la politique adoptée par les Etats-Unis, qui ont fait des octrois de terre considérables aux compagnies de chemins de fer qui se sont constituées elles-mêmes agents d'émigration. Toutefois, d'après les meilleures informations, je suis à même de dire que 20,000 personnes se sont fixées l'année dernière au Nord-Ouest.

D'après les rapports du département de l'agriculture il appert que 12,000 colons se sont rendus au Nord-Ouest; ce n'est pas trop présumer que de fixer à 8,000 le nombre de ceux qui y sont venus en dehors du contrôle du gouvernement. On estime que cette année 50,000 personnes s'établiront dans les nouveaux territoires. Cet accroissement de population favorisera la vente des terres et en augmentant les revenus du gouvernement hâtera l'achèvement du chemin de fer du Pacifique.

Après avoir cité différentes statistiques, relatives à l'augmentation de la population dans certains états de l'ouest des Etats-Unis. L'honorable ministre dit que cet accroissement était dû à la politique libérale du gouvernement américain, qui avait accordé aux compagnies de chemins de fer des octrois de terre considérables. Les spéculateurs américains ont accaparé des étendues immenses de terrains, mais le fait ne se reproduira pas au Nord-Ouest. Les spéculateurs ne pourront acquérir que 640 arpents en un lot et ils auront pour les entrer une taxe qui sera imposée sur les terres non occupées, ce qui les obligera à se défaire promptement de leurs lots.

Le gouvernement avait cru agir en ne s'appliquant pas les lois du "homestead" au terres se trouvant dans un rayon de cinq milles du chemin de fer; il pensait avec raison que les colons qui voulaient avoir un chemin de fer à leurs portes, devaient faire quelques sacrifices, mais l'opposition de ses organes ont fait entendre de telles protestations, que le gouvernement a dû changer le premier règlement, qu'elle regarde encore, toutefois, comme parfaitement juste.

La vente de nos terres dans les conditions indiquées nous donnera, non seulement les ressources suffisantes pour activer la construction du chemin, mais encore amènera la colonisation de ces immenses territoires. La politique du gouvernement, si large et si prévoyante, ne peut manquer de recevoir l'approbation de tous ceux qui aiment véritablement leur pays. (Applaudissements prolongés.)

M. White (Cardwell)—On a prétendu que l'émigration de la province de Québec se dirigeait de préférence sur les Etats-Unis que sur le Nord-Ouest. La raison en est bien simple; depuis quelque temps des grèves se sont élevées dans de grands centres manufacturiers américains et actuellement des agents parcourent la province pour recruter des ouvriers. Ces ouvriers ne s'expatrient que temporairement; la plupart laissent leur famille au Canada et se proposent de revenir dès que le temps de leur engagement sera terminé. D'un autre côté il serait ridicule de penser attirer au Nord-Ouest une autre classe que celles des agriculteurs, le pays n'est pas encore assez développé pour offrir des avantages aux artisans.

Les honorables députés de l'opposition ont établi une comparaison entre l'accroissement de la population des Etats-Unis et celles du Canada. La comparaison n'a pas de raison d'être, car on sait bien que nos territoires sont ouverts depuis peu, tandis que le chemin de fer du Pacifique américain et ses ramifications existent de puis plus de douze ans.

Après avoir fait l'éloge de la politique du gouvernement relativement aux terres du Nord-Ouest, l'honorable député propose l'amendement suivant à la résolution;

Manies de quelques auteurs

(Suite.)

Magliabecchi, savant Italien, bibliothécaire du duc de Toscane à Florence, avait un caractère singulier. Il a passé toute sa vie (80 ans) au

milieu des livres. Il était très frugal; quelques œufs, un peu de pain, et de l'eau faisaient sa nourriture ordinaire. Il mangeait sur ses livres, dormait sur ses livres, et ne s'en séparait que le plus rarement possible; pendant toute sa vie, il s'est sorti que deux fois de Florence, l'une pour aller à deux lieues, et l'autre pour en faire trois et demie par ordre du Grand Duc. Sa manière de vivre était uniforme. Toujours environné de livres, il ne s'embarassait de rien autre chose; et les seuls êtres vivants auxquels il paraissait s'intéresser, le croirait-on! étaient les araignées; aussi il lui arrivait souvent, au milieu de ses piles de livres, de crier à ceux dont la curiosité lui paraissait impudente: "Prenez garde de faire du mal à mes araignées." (*) Son habilement répondait parfaitement à son genre de vie: il se composait d'une grande veste brune qui lui tombait sur les genoux, d'un pantalon, d'un manteau noir plein de pièces et de coutures, d'un chapeau déformé à grands bords, percé de toutes parts, d'une large cravate toute farcie de tabac, d'une chemise sale qu'il ne quittait jamais tant qu'elle durait, et que l'on voyait à travers les coutures percées de sa veste. Enfin, une paire de manchottes, qui ne tenait pas à la chemise, achevait ce brillant costume. Ajouras qu'il avait toujours en hiver une chaufferette ou couvert suspendu à ses mains, de sorte que la braise roussissait souvent ses manchottes ou lui brûlait les doigts. Croirait-on avec cela que Magliabecchi était dans l'aisance, et que son affabilité pour les gens de lettres ne laissait rien à désirer?

(*) Si ce savant italien avait la manie de prendre les araignées sous sa protection, nous avons connu un savant français qui avait une manie tout opposée à l'égard de ces insectes: c'était celle de les poursuivre partout, de les prendre, de les croquer, et de s'en régaler avec volupté. Il les recherchait comme les enfants recherchent les bonbons. Cet arrangement était l'astronome Lalande. M. Delambre, son biographe, dit en propres termes: "Il affectait de manger avec délices des araignées et des chenilles." Croirait-on qu'il fut imité dans cette bizarre dépravation de goût par une de ses élèves de prédilection, Mme le Paute, qu'il parvint à guérir de l'horrible frayeur qu'elle avait des araignées? C'est sans doute à cause de cela, que dans une pièce de vers, la seule qu'il ait faite, notre mathématicien qualifie cette dame de *Sinus* des grâces et de *tangente* de nos cœurs. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il portait toujours sur lui une jolie bonbonnière pleine de ces vils insectes, et se faisant gloire devant les dames d'en puiser quelques-uns dans cette boîte élégante, de les porter délicatement à sa bouche, de les sucer, et de les avaler avec sensualité. Il appelait cela se mettre au dessus des préjugés. Il dit un jour à Mme de Condorcet, qu'il trouvait à ce mets singulier un goût de noisette: "Oui, répondit malignement cette dame, comme "on peut trouver à l'athéisme une odeur de philosophie." Le mot était heureux et assez bien appliqué.— Puis à faire ce goût dépravé du vieil incrédule, le complet suivant:

Quand sur votre blanche assiette La noire arachné courra, Pour la croquer sans fourchette, Entre vos doigts prenez-la; Sinon de vous, Landeriette, Monsieur de Lalande rira.

Joseph-Jérôme le Français de Lalande est né à Bourg-en-Bresse, le 11 juillet 1732. Il est mort à Paris le 4 avril 1807.

EUROPE

FRANCE.—Paris, 8 avril.—L'ex-impératrice Eugénie a fait don de sa couronne impériale à l'Eglise de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. Cette couronne est d'une grande valeur par son travail artistique et ses pierres précieuses.

Les évêques qui sont à la tête de l'Université catholique ont décidé, pour se conformer à la loi d'éducation de M. Ferry, de changer le nom de l'institution en celui d'Institut catholique.

LONDRES.—La Reine Victoria reviendra en Angleterre jeudi, le 15 courant. Sa Majesté a consenti à abréger son séjour sur le continent, à la demande de Lord Beaconsfield, qui désire résigner le plûtôt possible. La rumeur circula à Londres, hier, que Lord Beaconsfield conseillerait fortement à la Reine de charger M. Gladstone de former un nouveau cabinet.

Il ne reste plus que 153 députés à élire. Sur les 497 élus, les libéraux en ont 327, les conservateurs 170; ce qui donne à l'heure qu'il est aux libéraux un gain de 69 sièges.

Le Très Hon. R. A. Cross, secrétaire de l'Intérieur, conservateur, a été élu à South-west, Lancashire, ainsi que le colonel Ireland Blackburne, aussi conservateur.

Les dernières élections en Angleterre donnent aux libéraux une majorité complètement indépendante des *Homes Rulers*, qui ont remporté de nouveaux succès en Irlande. Les partisans de Parnell font mettre en nomination des candidats opposés aux *Homes rulers* modérés.

ECHOS D'OTTAWA

Le conseil de ville a offert une récompense de \$200 pour l'arrestation des sacrilèges incendiaires.

Le cimetière du village Papineauville sur la ligne du Q. M. O. et O. a été visité plusieurs fois pendant les quinze derniers jours. Huit corps ont été enlevés. Des gardiens ont été placés près du cimetière et la population du village se propose

d'exécuter sommairement ceux qui seront surpris.

Les messagers ont présenté une requête à l'Orateur, pour faire augmenter leur salaire.

Un jeune garçon nommé Hébert Bristol est tombé à l'eau mercredi soir près du pont "Cummings". M. Sharpe, le gardien du pont, se jeta bravement à son secours, et le tira de sa mauvaise position.

Beaucoup de contracteurs qui ont soumissionné pour le contrat du second 100 milles de chemin de Fer à l'ouest de Winnipeg, sont en cette ville. Les soumissions doivent être ouvertes aujourd'hui vendredi.

Toronto 8. Hanlan a été traduit en cour de Police aujourd'hui, accusé d'attaque contre Paul Patullo, homme d'une certaine importance dans cette ville. Hanlan a été condamné à \$2, et les frais, ou 10 jours de prison.

ECHOS DE MONTRÉAL.

LE LIEUT. GOUVERNEUR A MONTRÉAL.—Mercredi, Son Honneur, accompagné de l'Hon. M. Loranger, de M. le Maire, et les Rvds. MM. Rousset, Sorin, Hamel, etc., est allé visiter l'Académie Commerciale Catholique de Montréal. Son Honneur reçut les adresses d'usage. Dans l'après-midi, le Lieutenant-Gouverneur et Mme Robitaille se sont rendus au couvent du Sacré-Cœur. Les visiteurs distingués furent reçus par la Rvde Mère Supérieure. On se rendit d'abord à la chapelle, où les élèves étaient réunies. De là on se rendit dans la salle de réception.

Voici l'adresse que les élèves du couvent du Sacré-Cœur à Montréal ont présentée, à Mde T. Robitaille, qui a été une élève de cet établissement. A. Madame T. Robitaille.

Madame, La joie et le bonheur qui rayonnent sur nos jeunes fronts, vous diront mieux que notre faible langage, combien nous apprécions la bienveillante bonté qui conduit vos pas dans cette paisible retraite où vous avez, comme nous, puisé aux sources de la science et de la vertu. Nous vous voyons aujourd'hui, Madame, non plus au milieu de nos rangs, mais au faite de la grandeur, entourée du respect et de l'admiration qu'inspirent vos aimables vertus et les grâces charmantes dont les attraits captivent la société d'élite qui vous entoure. C'est un concert de louanges auquel notre amour ajoute une note suave et douce dont l'harmonie fera revivre en vous, Madame, nous l'espérons, la réminiscence de ces heures de paix et d'innocence passées sous l'égide du Sacré-Cœur.

La vue de ces murs qui ont protégé vos jeunes ans, le souvenir de ces amis d'enfance que l'on n'oublie jamais, ne vous font-ils pas retrouver Madame, un monde ancien et nouveau; ancien, par la mémoire du cœur, nouveau, par l'épanouissement des jeunes feuilles qui ont poussé sur un tronc vigoureux.

Le repos d'un instant que vous daignerez prendre sous ces frais ombrages, laissera dans nos annales, une page, où la gratitude jointe à l'amour parleront à jamais de l'insigne faveur accordée à notre heureuse famille. Au Cœur de Jésus, elle adresse les vœux du plus tendre respect afin d'attirer sur vous, Madame, et sur son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, l'influence bénie qui rendra votre règne prospère et fortuné pour le bonheur de votre peuple dont la voix redira longtemps le nom et les bienfaits.

Le Lieutenant-Gouverneur répondit en quelques mots et se montra fort touché des souhaits de prospérité et de bonheur que ces adresses contenaient.

Nos distingués personnages sont revenus, dit-on, enchantés de leur visite.

LA FÊTE NATIONALE.—"A une assemblée du comité de régie de l'Association St. Jean-Baptiste de Montréal, tenue mercredi soir, il a été décidé à l'unanimité que la Société assistera en corps avec bannières, insignes, etc., à la grande démonstration qui doit avoir lieu à Québec, le 24 juin prochain."

Nous applaudissons de tout cœur à cette décision.

ETATS-UNIS

Le bill présenté au Congrès, par le député Hurd, concernant les marchandises transportées d'un point des Etats-Unis à un autre, par les chemins de fer canadiens, comporte qu'il ne sera permis d'expédier des marchandises d'aucun port ou d'aucun endroit des Etats-Unis à travers la confédération canadienne, sur les chemins de fer canadiens. Le but de ce bill est de garder aux Etats-Unis les 10 ou 15 millions de piastres que gagnent aux commerçants américains les compagnies canadiennes de chemins de fer. Si ce bill est adopté, les espérances de ceux qui s'attendaient à faire de Détroit le terminus nord du chemin de fer Wabash seront anéantis. On ne peut expédier des marchandises de Détroit vers l'est sans les faire passer par le Canada, excepté en les renvoyant à Toledo.

UN BON CONSEIL NE FAIT PAS !

A PARTIR de cette semaine, vu que nous sommes obligés de discontinuer le Département des Tapis et Papiers, ainsi que toutes les autres FOURNITURES DE MAISONS ; nous invitons nos pratiques et le public de venir nous faire une visite le plus tôt possible.

LA REDUCTION est plus que raisonnable, afin de clore ce Département pour le 15 MAI PROCHAIN.

Ventes : UN SEUL PRIX ET ARGENT COMPTANT, CHEZ H. GAGNON & CIE. Québec, 30 mars 1880. 1002

NOUVELLES

—La députation qui doit se rendre à Ottawa, pour conférer avec le gouvernement fédéral au sujet du chemin du Pacifique, des lois sur le pilotage et de l'application faite par Montréal de devenir un port libre, partira demain de cette ville.

—Il y aura cette année soirée musicale et littéraire à l'Université, le 30 avril à l'occasion de la fête de Mgr de Laval.

PERDU.—Un paquet de clefs a été perdu ce matin à la Haute-Ville. Ceux qui l'auront trouvé sont priés de le remettre à ce bureau.

LE 24 MAI.—On dit que la Batterie "A" arrivera à Québec pour le 24 et y restera d'une manière permanente. Elle sera remplacé à Kingston par la Batterie "B."

MANUFACTURE A ST. JEROME.—On nous annonce que des capitalistes se proposent d'aller établir une manufacture de Serge Canadienne à St. Jérôme. Placé dans un pays agricole, les communications étant très faciles pour la voie ferrée Q. M. O. et O., ce village offre tous les avantages possibles. Les directeurs espèrent qu'avec l'aide du Révd. M. Labelle ils pourront réussir.

—Earwicker qui a tenté de se suicider avant hier en se coupant la gorge avec un rasoir, vit encore ; il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

COUR DE RECORDER.—Louis Bourbeau, pour ivresse, condamné à un mois de prison. Un charretier pour avoir conduit son cheval trop vite 15 jours.

NOUVEAUTES POUR LE PRINTEMPS !

ON reçoit tous les jours les dernières nouveautés, provenant des meilleures maisons de Paris et de Londres, et les effets ayant été achetés avant l'augmentation des prix qui a lieu actuellement, seront vendus à VINGT POUR CENT au-dessous des prix ordinaires :

Table listing various clothing items and their prices, including Etupes à Robes, Cordés Noirs, Alpaca, Cachemires Français, etc.

Au Bon Marché Coin des Rues St. Jean et Collin, HAUTE-VILLE, N. GARNEAU.

LA vente de beaucoup d'Amers et de Toniques nuisibles est annihilée, depuis la popularité du VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

L'HOMME est un être imitateur. Peut-il douter de ce fait quand il voit de nombreux individus trahir de la réputation bien établie du VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

LA chaleur éternelle de la vie ? LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL donnera de la vigueur aux constitutions faibles.

LES germes des maladies fatales sont-ils déposés par les chaleurs, dans les conduits de la vie ? L'antidote pour ces poisons subtils est à la portée de tout le monde. C'est le fameux VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

COMMENT il est préférable d'acheter véritablement ce qui est prouvé être le véritable article.

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL est au-dessus de toute rivalité quant à sa pureté. Qui voudrait risquer d'essayer des imitations sans valeur "contenant ni quinine ni sherry."

Mères ! Mères !! Mères !!! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SINOË CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est

parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour l'usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez la véritable qui porte le fac-simile de CURTIS & PENKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

La Panacée domestique de Brown Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulagera plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre remède. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable. Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux, et c'est le grand tue-douleur. La PANACÉE DOMESTIQUE DE BROWN devrait être dans chaque famille. Une petite cuillerée de la Panacée dans un verre d'eau chaude (sucrée si l'on veut), prise au moment de se coucher, fera disparaître un rhume, 25 cents la bouteille.

Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFUGES DE BROWN ou pastilles contre les vers, tout en tuant les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très précieuse combinaison a été employée avec succès par les médecins, et reconnue absolument infaillible contre les vers et inoffensive pour les enfants. 25 cent la boîte. Québec, 24 janvier 1880.—1 an. 945.

Les maladies Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers.

Les PASTILLES VERMIFUGES DE BROWN ou pastilles contre les vers, tout en tuant les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat.

QUÉBEC, 24 JANVIER 1880.—1 AN. 945.

IMPORTATIONS

Par le SS Hibernian, de Liverpool à Halifax, 5 avril—4 caisses de marchandises à P. Garneau et Frère 7 do à Glover, Fry et cie. 6 do à Léger et Hinfret 25 do à Thibaudeau, Frère et cie 2 do à M. Langlais 1 do à E. Vincent 13 do à Davidson et Horan—Le reste de la cargaison pour Montréal.

GRAND TRONC.

Pour la semaine finissant le 7 courant—1 ballot, 1 boîte à P. Garneau et Frère 2 ballots au Révd. M. A. Héroux 1 caisse au Révd. P. Henning 6 ballots, 1 machine à coudre à Bernard et Allaire 2 ballots, 15 caisses à Jos Hamel et Frère 2 quarts de graines pour semence à W. Brunet 40 ballots d'étoffe à J. Mc Cord 1 caisse à O. Migner 1 piano à M. Connelly 1 caisse à P. Vallière 1 piano à A. Lavigne.

Bulletin Commercial MARCHES DE QUÉBEC.

Farine et Grains. Québec, 9 avril 1880.

Table listing flour and grain prices, including Farine—Sup. extra, baril, 196. \$6.60 à 9.00, Extra, 6.40 à 6.50, etc.

Lards, Jambons, Etc., Etc. Québec, 9 avril 1880.

Table listing meat prices, including Lard frais par 100 livres, \$5.50 à 6.00, etc.

Provisions, Etc., Etc. Québec, 25 mars 1880.

Table listing various provisions and their prices, including Beurres frais par livre, \$0.23 à 0.25, etc.

Volailles. Québec, 25 mars 1880.

Naissance Le huit av-hicourant, Madame H. A. Turcotte, un fils.

DIVIDENDE NO. 10 La Société Permanente de Conservation des Artistes.

UN DIVIDENDE de 6 p %, par année pour les 6 mois échus le 31 de MARS dernier, sera payé aux actionnaires du fonds permanent, le 1er mai prochain.

1er Mai Prochain. Le Livre de transfert sera fermé du 24 au 30 AVRIL.

A. J. AUGER, Sec.-Trés. Québec, 9 avril 1880—190. 1016

PERDU. UN PAQUET DE CLEFS a été perdu ce matin à la Haute-Ville. Ceux qui l'auront trouvé sont priés de le remettre à ce bureau. Québec, 9 avril 1880. 1017

Demande d'emploi. UN ORGANISTE, pouvant enseigner la musique vocale, demande un place, à Québec ou aux environs. S'adresser au Bureau du Courrier du Canada. Québec, 8 avril 1880. 1014

Advertisement for BELAND, GARNEAU & CIE. featuring 'Vente à Grand Sacrifice' and 'ARGENT COMPTANT'.

Advertisement for HOLMAN SACHETS, featuring a portrait of a man and text about 'VOUS NE POURREZ AVOIR QU'ÀUX BUREAUX SEULS DE LA COMPAGNIE LES VÉRITABLES SACHETS'.

LA COMPAGNIE DES SACHETS HOLMAN.—Messieurs.—Atteint par la dyspepsie depuis quelques années, on m'a engagé à acheter un de vos Sachets, qui un peu de temps m'a rétabli. Je puis en recommander l'usage à tous ceux qui éprouvent la même maladie. Votre très-obéissant serviteur, A. LANGEVIN.

St. Germain de Rimouski, 26 juillet 1879. C'est avec plaisir que je vous communique les bénéfices que j'ai retirés de l'usage du SACHET DE HOLMAN. Par suite d'un empônement par le Mercure [Calomel] je ne pouvais plus rien de gêner, j'étais privé presque complètement du sommeil et je souffrais ainsi depuis cinq ans. Ayant entendu parler du SACHET DE HOLMAN, je me décidai à en faire l'essai. Aujourd'hui je certifie avec plaisir que je mange impunément sans éprouver aucune indisposition et que je dors admirablement bien. C'est un changement incroyable et étonnant réel. C. J. O. BELAND, Prêtre, ancien curé.

LA COMPAGNIE DES SACHETS DE HOLMAN ayant découvert dans Québec des sachets contrefaits portant leur nom, met le public en garde, et l'avertit de ne pas acheter de sachets ailleurs qu'à leur bureau. No. 32, Rue Garneau, Québec

Des conseils seront donnés gratis par la maille à ceux qui s'adresseront à J. G. BENNETT, Envoyé par la maille franco, sur réception du prix. On donne une attention spéciale aux ordres de la campagne. Les nouveaux bureaux suivants viennent d'être ouverts par J. G. BENNETT, qui ayant vu les succès merveilleux et croissant du traitement par absorption à Québec, s'occupe aujourd'hui de l'introduction dans toutes les grandes villes des Provinces Maritimes. Il a vendu dans le seul bureau de Halifax, en un jour, plus de 45 Sachets. HALIFAX, rue Hollis, 119. | SAINT-JEAN, N. B., rue Union, 151. | DARTMOUTH, N. E., rue Water, | CAP BRETON, etc., etc. SACHETS \$2.50, \$3.80 EMBLATES 50 cts. BAINS ABSORPTIFS 25 cts. Québec, 9 mars 1880—14 mai 1880 760

L. T. Dussault, A OUVERT SAMEDI, le 27, UN MAGASIN DE NOUVEAUTES

Au N. 123, rue St. Joseph, St. Roch. [En face de J. B. Laliberté, chapelier] Assortiments Complets dans tous les DEPARTEMENTS.

TOUTES nos marchandises ont été achetées à la hausse des prix des marchandises de printemps, et nous invitons respectueusement nos amis et le public en général de venir visiter notre assortiment et de juger de la valeur et du bon marché de nos nouvelles marchandises. N'oubliez pas le No 123, rue St. Joseph, St. Roch. L. T. DUSSAULT. Québec, 25 mars 1880—15j 998

Vente à l'encan du Printemps Par Oct. Lemieux & Cie.

NOUS avons ouvert notre liste des Ventes de Meubles de Ménage du Printemps, que nous ferons au mois d'Avril. Toute personne faisant vendre à l'encan et qui voudront bien nous honorer de leur patronage, sont priés de nous en donner avis au plus tôt, afin de choisir un jour convenable. La liste de nos ventes à l'encan sera publiée au commencement d'avril. Conditions Libérales, règlement immédiat, attention personnelle. OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs. Québec, 5 mars 1880

Grand Encan de Meubles de Ménage Par OCT. LEMIEUX & CIE., JEUDI, le 8 Avril 1880, Au No. 253, Rue et Faubourg St. Jean.

NOUS avons reçu instruction de vendre à l'encan, JEUDI, le 8 AVRIL, au n° 253, rue et faubourg St. Jean, un grand assortiment de meubles de ménage consistant en magnifiques sideboard demi rond, sideboard horizontal, tables à diner, chaises en canne, sofas, canapés, set de chambre à coucher en frêne et noyer noir, couchette simple, bureau à toilette, chiffonnier, commode et une grande quantité d'autres effets. —AUSI— deux petits carrosses pour enfants, si on n'en a pas disposé avant. Le tout vendu absolument sans réserve. La vente à 1 HEURE précise. OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs. Québec, 5 avril 1880. 759

CHÉMIN DE FER Q. M. O. & O. DIVISION DE L'EST.

A PARTIR DE LUNDI, le 2 FEVRIER, les trains voyageront comme suit sur cette division :

Table showing train schedules for Q. M. O. & O. Division de l'Est, including destinations like Québec, Trois-Rivières, Montréal, etc.

Laissera Québec... 9.30 A M 3.30 P M Trois-Rivières... 12.45 P M 7.00 A M Arrivera à Montréal... 4.10 P M 9.50 A M Ottawa... 9.00 P M 1.30 P M Boston... 8.25 A M

Laissera Boston... 5.30 P M Ottawa... 9.10 A M Montréal... 2.15 P M 5.20 P M Trois Rivières... 6.25 P M 4.15 A M Arrivera à Québec... 9.25 P M 9.00 A M Starnes, Leve et Alden, agents de billets, en face de l'Hôtel St-Louis. J. T. PRINCE, Agent général du fret et des passagers. Québec, 31 janvier 1880. 907

Venant d'être reçu FROMAGE DE BRIE, de Paris, \$1.00 la livre. UN NOUVEL assortiment de cigares de la Havane. HUITRES DE CARAQUET, à \$1.25 le baril. Une visite est sollicitée chez TOUSSAINT & FRÈRES, Rue St. Jean, et TOUSSAINT & FRÈRES, Rue St. Pierre. Québec, 24 mars 1880. 919

Advertisement for CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN, featuring 'SOUSSIONS POUR SUPERSTRUCTURE EN FER POUR PONTS' and 'DES SOUSSIONS adressées au soussigné'.

DES SOUSSIONS adressées au soussigné seront reçues jusqu'à VENDREDI, au midi, le 15 mai prochain, pour fournir et ériger des superstructures en fer au dessus des dévoués Est et Ouest du Lac des Bois.

Les spécifications et autres informations, seront fournies, sur application, à l'office de l'ingénieur en chef, à Ottawa le 1 et après le 15 avril. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 1er Avril 1880. Québec, 6 avril 1880.—622tps. 1011

DES SOUSSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à VENDREDI AU MIDI, le 15 MAI prochain, pour fournir et ériger sur place aux différents dépôts d'approvisionnement d'eau le long de la route du Chemin de Fer du Pacifique, les réservoirs en construction, des Réservoirs à l'épreuve de la gelée, avec pompes et pouvoir moteur pour pomper l'eau, soit par vent ou la vapeur, selon qu'il conviendra le mieux pour chaque localité.

Les plans, spécifications, et autres détails, peuvent être obtenus au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le 1 et après le 15 AVRIL. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et des Canaux, Ottawa, 1er avril 1880. Québec, 3 avril 1880.—722tps. 1007

AVIS. Pilules et Onguent de HOLLOWAY.

CEUX qui sont informés qu'un certain JOSEPH HAYDOCK, de New-York, fabrique et vend des pilules et de l'onguent sous le nom de PILULES ET ONGUENT DE HOLLOWAY, et que ces mêmes pilules et onguents sont vendus par certaines personnes dans les provinces britanniques de l'Amérique du Nord, au détriment du public, et à mon insulte et tort.

Je déclare maintenant que le dit Joseph Haydock n'a aucune autorité de ma part pour se servir de mon nom pour une telle fin. Ce n'est pas mon Agent, il ne m'a aucun pouvoir de moi, et je n'ai aucun rapport quelconque avec lui.

Ceux qui annoncent les dites médecines contrefaites de Joseph Haydock, ou les tiennent en dépôt pour les vendre, ou les vendent eux-mêmes dans quelque endroit des provinces britanniques, seront poursuivis suivant la loi. Je n'ai aucun agent dans les Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans cet endroit.

Tout pot ou boîte de mes excellentes médecines porte sur la libelle l'adresse 533, rue Oxford, Londres, et l'étampe du gouvernement anglais y est apposée, avec les mots Pilules et Onguent de Holloway, très dessus. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa. 25 janvier 1879. (Signé) THOMAS HOLLOWAY, 533, rue Oxford, Londres. Québec, 1er février 1880—6m. 956

UN LOT DE CHAUSSURES qui avait été déposé chez M. HARDY, libraire, Base-Ville de Québec, il y a deux ans, dans les printemps, et qui a été emporté à la campagne par mégarde, sera remis à son propriétaire sur identification par le propriétaire en s'adressant au susdit M. HARDY. Québec, 31 mars 1880—12f 1003

LE DOCTEUR CASGRAIN CHIRURGIEN DENTISTE, se remet exclusivement à sa pratique No. 99, RUE ST. JOSEPH, St. Roch, Québec. Québec, 13 mars 1880—1m. 987

TERRE A VENDRE. EXCELLENT POSTE DE COMMERCE. A la jonction du QUÉBEC CENTRAL et du chemin de fer LEVIS & KENNEDY, à Ste. Marie, Beauce, une terre de 240 arpents en bon état de culture, avec bâtisses. S'adresser à JEAN BLANCHET, Avocat, Québec. Québec, 5 avril 1880—15j. 1009

CARTE. Les soussignés ont acheté le bloc de maisons situé dans la rue Buade et appartenant autrefois à H. S. SCOTT, Ecu., et ont l'intention de le convertir en un magasin vaste et commode. Le loyer de leur établissement actuel expirant au MOIS DE MAI, et comme il sera impossible de compléter les réparations nécessaires à leur nouveau magasin avant le MOIS DE JUIN, désirent éviter l'inconvénient et le risque d'un déménagement temporaire dans un autre magasin, de leur assortiment considérable et varié, comprennent aussi les importations de ce printemps ; ils ont décidé d'en disposer la plus grande quantité possible par une GRANDE VENTE A SACRIFICE. Les acheteurs trouveront ainsi l'avantage d'acheter des marchandises de première classe avec des chances rares à rencontrer.

LA VENTE COMMENCERA LUNDI, LE 3 AVRIL. BEHAN BROS Québec, 3 avril 1880—15 mai 79c. 761

ONGUENT HOLLOWAY SES PROPRIÉTÉS PÉNÉTRANTES ET CURATIVES SONT CONNUES PAR TOUT LE MONDE.

Pour la cure des MAUX DE JAMBES, DOULEURS, VIEILLES BLESSURES, DOULEURS et ULCÈRES, c'est un remède infaillible. Si l'on frotte effectivement le cou et la poitrine, comme le sel dans la viande, il GUERIT LES MAUX DE GORGE, la DIPHTÉRIE, le BRONCHITIS, les RHUMES, les TOUX, et même l'Asthme. Pour les Bosses Glandulaires, les Abscès, les Hémorroïdes, les Fistules.

LA GOUTTE, LE RHUMATISME, Et tout autre genre de MALADIE DE LA PEAU. Il n'a jamais failli, à la connaissance de qui que ce soit. Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au No. 533 Oxford Street, Londres, et sont vendus par tous les détailliers de remèdes, par tout le monde civilisé ; avec les directions pour s'en servir dans presque toutes les langues.

Les Acheteurs feront bien de regarder la libelle sur les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, ils sont falsifiés. Québec, 1er février 1880—6m. 956

NOUVELLES IMPORTATIONS

1880-PRINTEMPS-1880.

Jos. Hamel & Freres 38, Rue Sous-le-Fort.

TAPIS, RIDEAUX, PRELARTS

TAPIS BLUXELLES. Tapis Tapestry, Tapis Imperial, Tapis Ecossais, Tapis Union, Tapis Tapestry et laine pour escaliers, Tapis de Manille, Tapis de Cocco.

PRELARTS ANGLAIS. Prelarts Americains, Prelarts pour escaliers.

NATTES EN LAINE. Nattes en Tapestry, Nattes en Bruxelles, Nattes en Cocco.

RIDEAUX EN POINT (au patron). Rideaux en point (à la verge), Mouseline à Rideaux.

DAMAS SOIE (pour Rideaux). Reppe de Soie et Laine (pour Rideaux), Nouveauté, Reppe de Soie pour Rideaux, Nouveauté, Damas de Laine.

FRANGE de Laine (pour Rideaux). Glands de do do, Poles et Corniches en cuivre, Mains en cuivre pour rideaux, Baquettes en cuivre pour Bescaliers.

ORNEMENTS D'EGLISES. Chasubles, Chapes, Dais, Croix (pour Ornaments), Damas Soie (pour Ornaments), Lustrine Noire, etc., etc.

FRANGES ET GALONS D'OR. Franges d'or, Franges d'argent, Franges en Soie (Blanche et Jaune), Galons d'or, Galons d'argent, Dentelle d'or, Paillettes et Gannettes d'or, Galons (or et argent), Galons Soie (Blancs et Jaunes), ENCENS, Etc., Etc.

MERINOS FRANCAIS (double) pour Soutanes, Bas d'aubes au patron, Dentelles pour bas d'aubes, Cordons d'aubes

Departement des Messieurs.

TWEEDS POUR HABILLEMENTS COMPLETS !!

TWEEDS ECOSSAIS, double et simple lra-geurs, Tweeds anglais et canadiens, Serges pour pardessus et habillements, Draps noirs (Ouest d'Angleterre), Casimirs noirs, Patrons de Vestes (nouveau), Chemises blanches et de couleur, Cols toile, Crevates, Gants, Bas, Parapluies, Cannes, etc., etc.

CAPOTS DE CAOUTCHOUC. Usters de Tweed imperméables.

USTERS de Tweed imperméables pour Dames.

CHAPEAUX de Satin Français, Chapeaux de Satin Anglais, Chapeaux Feutre (dernier goût), Bonnets Ecossais (nouveau), Do pour enfants do

HARDES DE PRINTEMPS ET D'ETE POUR MESSIEURS. Toutes commandes pour Harde, seront exécutées sous le plus court délai et dans les derniers goûts.

NOUVELLES ETOFFES A ROBES, Soies à Robes (Nuances nouvelles), Soie Noire (gros grain), Soie antique (Blanche), Soie antique (Noire), Satin noir, de couleur, etc.

PLUMES D'AUTRUCHE Blanches, Noires et de Couleurs, Plumes et Rubans, France, Soie Noire, France Soie (couleur) France Soie Pompadour (nouveau), Cols et Poignets de Toile Brodés, Cravates Soie (Nouvelles Couleurs), Nouveaux FRILLINGS, Chemise et Jupons Blancs, et autres vêtements pour Dames et enfants.

Toile à Draps, Toile à Oreillers, Toile à Nappes, Toile à Serviettes, Toile à Verres, Serviettes à Toilette (Ouvrées), Serviettes à Toilette (Damassées) Serviettes à Toilette (Huck a buck), Serviettes à Table, (Damassées) Serviettes à Verres, Serviettes à Bains, Coton à Drap, Coton à Oreillers, Couvre-pieds blancs, Couvre-pieds de couleur, Couvertures de laine, Matelas en laine, Nouvelles couvertures de voyages (Railway Wrappers).

GRAND ASSORTIMENT D'Etouffes pour DEUIL. TELLES QUE: Merinos, Paramatas, Cachemeres, Repps (Victoria Cord), Thibets, Cobourgs, Mignonnettes, Crêpes de Canton, Balmoral, Persian Cord, etc., etc.

CRÊPE COURTAUD, GANTS DE KID D'ALEXANDRE.

N. B.—Conditions faciles. Escompte au comptant.

QU'UN SEUL PRIX. J. Hamel & Freres. RUE SOUS-LE FORT, QUÉBEC.

David Ouellet, ARCHITECTE ET TOISEUR. No. 85, RUE D'AIGUILLON.

Architecture Religieuse, une spécialité.

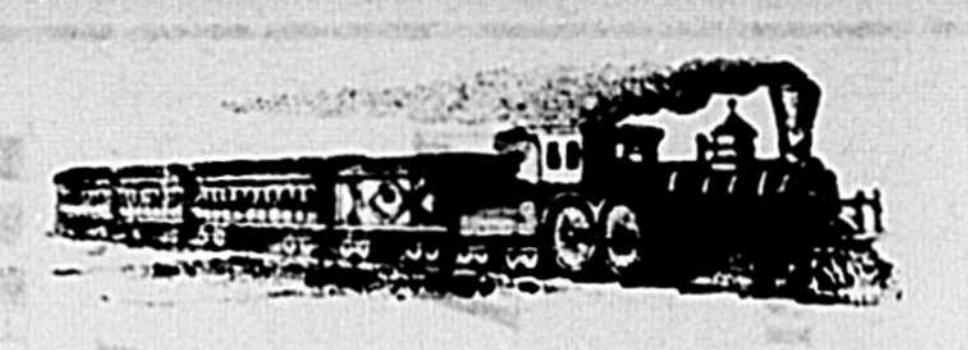
Entrepreneur de toutes sortes d'ouvrages d'Architecture, tels que: AUTELS, CHAIRES, ORNEMENTATION, etc., à DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Québec, 25 août 1879—lan.c 837

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, DÉCEMBRE 1879.

Table with columns: ARRIVÉE, MALLES, CLOTURE. Rows include destinations like OTTAWA, QUÉBEC, ATTABASCA, etc.



CHÉMIN DE FER DU G OVERMONT. DIVISION OUEST.

CHÉMIN DE FER Q M O & O. La Route la plus courte et la plus directe pour Ottawa.

Le et après LUNDI, 14 JANVIER, les Trains laissent la Gare d'Hochebaga, comme suit

Train Express pour Hull, A. M. P. M. Arrive à Hull à 2 00 p. m. et 9 00 p. m. Aylmer à 2 35 p. m. et 9 35 p. m.

M. R. MORGAN, DESIRE informer ses nombreuses pratiques et le public en general, qu'il vient de recevoir un assortiment immense...

L'edition Roy e DES CHANSONS DE LA FRANCE (paroles francaises et anglaises) ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL. Arrangements d'Hiver 1879-80

Le et après MERCREDI, 17 NOVEMBRE et jusqu'à nouvel avis les Trains de ce chemin partent de la Station de la Pointe Lévis et y arrivent comme suit.

DEPART. Temps de Chemin de Fer. Temps de Québec.

ARRIVEE. Bureau du chemin de fer, Moncton, Québec, 14 novembre 1879.

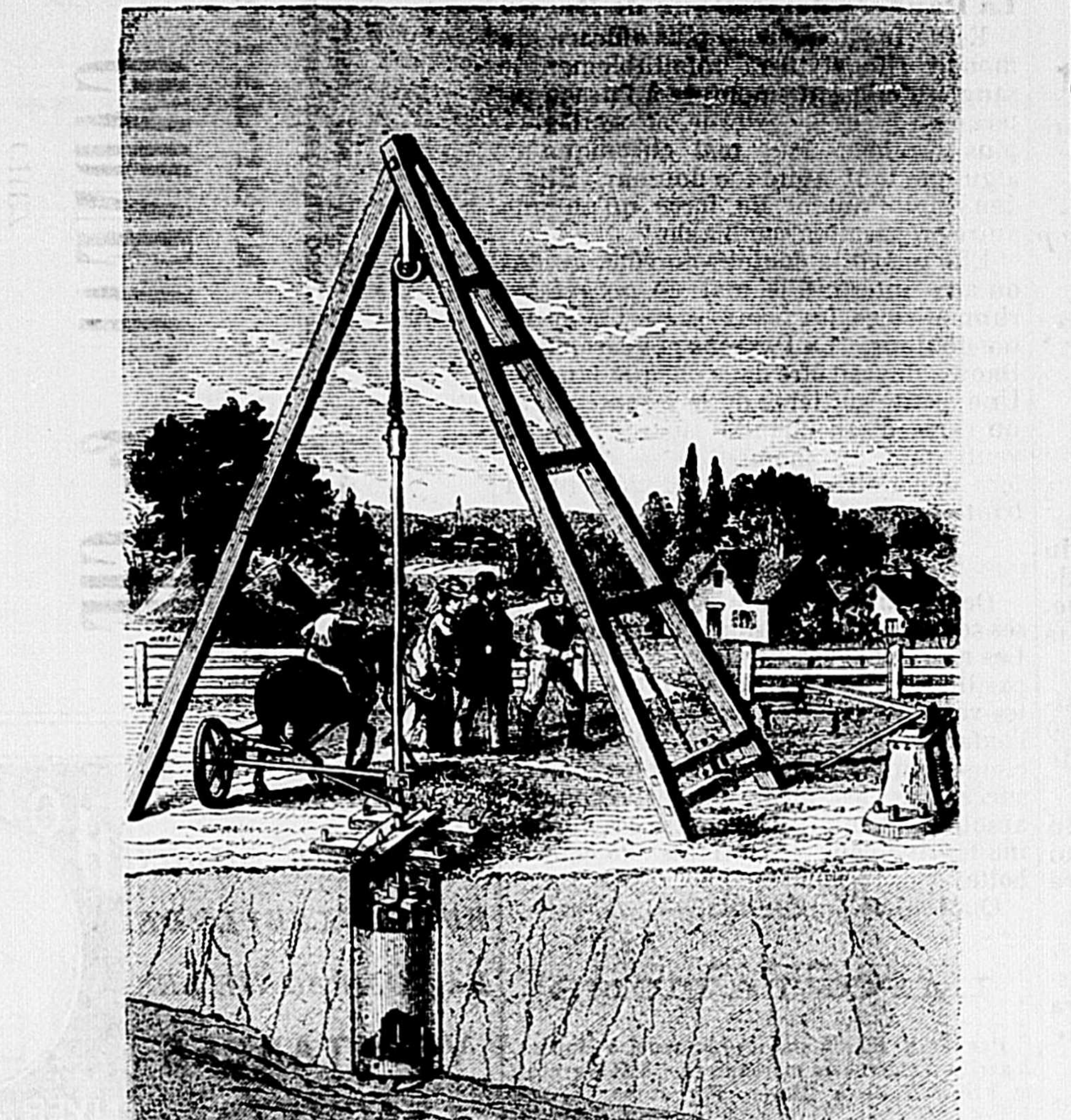


Traverse du Grand-Tronc. Le et après le 23 courant, le steamer de la Traverse laissera

QUÉBEC. STATION DE LEVIS. A. M. 7.15 Express pour Halifax.

Charles Coté, (Gradué de l'Université Laval), MEDECIN ET CHIRURGIEN. 644, RUE DU PONT, ST. ROCH.

\$25 to \$50 PER DAY CAN ACTUALLY BE MADE WITH THE GREAT WESTERN WELL AUGER!



WE MEAN IT, and are prepared to demonstrate the fact. FOUR AUGERS are operated entirely by HORSE POWER, and GUARANTEED to bore at the rate of 10 to 15 FEET PER HOUR.

They Bore from 3 to 6 Feet in Diameter, and ANY DEPTH Required! They are WARRANTED TO BORE SUCCESSFULLY IN ALL KINDS OF EARTH, SOFT SAND and LIMESTONE; BITUMINOUS STONE COAL, SLATE, and HARD PAN, and make the BEST OF WELLS IN QUICKSAND, GRAVEL, and CAVY EARTHS.

They are Easily Operated, Simple in Construction, and Durable! The Cheapest and Most Practical in the World! MANUFACTURED AT OUR OWN WORKS, from the Very Best of Material, by Skilled and Practical Workmen.

GOOD ACTIVE AGENTS Wanted in Every County in the United States and Canada, to whom we offer liberal inducements. Send for our Illustrated Catalogue, Prices, Terms, &c., proving our advertisement bona fide.

GREAT WESTERN WELL AUGER WORKS, St. Louis, Mo., U. S. Québec, 18 juillet 1879—9m.

Coryzine Pion, Onguent Valpeau, Pilules Hépatiques.

LA Coryzine Pion est sous la forme d'une poudre blanche d'un arôme agréable efficace quand on l'emploie pour guérir le Rhume du Corbeau (Coryza) elle doit être prise comme du tabac.

L'Onguent Valpeau est efficace dans le traitement des Hémorrhoides, Dartres, Coupures, Plaies de toute nature, etc., etc., tant chez l'homme que chez l'animal.

Les Pilules Hépatiques sont les meilleures reconnues elles agissent comme un charme pour faire disparaître la Constipation, les Maladies de la Peau la Jaunisse, la Dyspepsie, l'Hypochondrie, le Spéisme, les excès de bile: faire fonctionner le foie pressé, etc., etc.

LEGER BROUSSEAU, Prop. du Courrier du Canada. Demandez des circulaires. Québec, 27 novembre 1879. 960

J. & W. REID, No. 40, RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

MANUFACTURIERS DE PAPIER-FEUTRE pour le rembrissage des maisons et pour mettre sous les tapis. PAPIER GOUDRONNE pour les couvertures des maisons.

PAPIER A ENVELOPPER, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité. PAPIER A IMPRIMER, Blanc et de couleur de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER fait à la machine pour groceries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur. LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai.

IMPORTATEUR et MARCHANDS De papiers à écrire, d'Enveloppes, De plumes et d'Encre.

Enfin de toute sorte de Papeteries. Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail. TAPISERIES, en gros seulement. J. & W. REID. No. 98 et 100, rue St. Paul Québec, 28 Juillet 1876. 927

IMPORTANT! QUAND vous visitez la cité de New-York, épargnez-vous les frais d'expresso pour transporter vos bagages et de voitures de louage, en vous arrêtant à la GRAND UNION HOTEL, presque en face du Grand Central Depot.

Oct. Lemieux & Cie., ENCENTEURS & EVALUATEURS, SALLES D'ENCAN: Rue et Faubourg Saint-Jean, QUÉBEC.

RECLAMES — 20 cents la ligne. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIETAIRE, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec.



LIGNE ALLAN. Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

79-80--Arrangement d'HIVER--79-80. CETTE LIGNE se compose des puissantes steamers en fer de première classe suivants, bâties sur le Clyde, à double engin.

Table listing ship names and captains: PARISIAN, SARDINIAN, CIRCASSIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, SCANDINAVIAN, PRUSSIAN, MORAVIAN, FERUVIAN, CASPIAN, HIBERNIAN, NOVA SCOTIAN, AUSTRIAN, NESTORIAN, MANITOBIAN, CANADIAN, CORINTHIAN, PHOENICIAN, VALDENSIAN, LUCERNE, ACADIAN, NEWFOUNDLAND.

MALLE DE LIVERPOOL. (Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de HALIFAX chaque SAMEDI) arrétant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant par tirant comme suit:

De Halifax. HIBERNIAN, Samedi, 7 mars 1880. SARDINIAN, " 13 " " " MORAVIAN, " 20 " " " POLYNESIAN, " 27 " " " NOVA SCOTIAN, " 3 avril " " SARMATIAN, " 10 " " " CIRCASSIAN, " 17 " " " SARDINIAN, " 24 " " " FERUVIAN, " 1er mai " "

Prix du Passage de la Pointe Lévis: Cabine, \$87, \$77 et \$67. Suivant les accommodements.

Intermédiaire, \$45.00. Entrepont, \$31.00. Les steamers de la ligne de la malle de Halifax, pour Saint-Jean, Terre-Neuve et Liverpool, comme suit:

NEW-FOUNDLAND, Mardi, 16 mars 1880. do, " 30 " " " do, " 13 avril " " HIBERNIAN, " 27 " " "

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean: Cabine, \$20; Entrepont, \$6. Lits payables d'avance. Chaque vaisseau possède un chirurgien expérimenté.

Pour plus amples détails s'adresser à ALLANS, RA & CIE., Agent. Québec, 13 mars 1880. c-1.

AVIS. M. L. JOBIN, Sculpteur, fait savoir aux MM. DU CLERGE et LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES qu'il fera sur commande autels et statues en bois décoré dans le style européen.

Des photographies seront envoyées à tous ceux qui désireront voir les modèles avant de donner leur commande. L. JOBIN, Coin des rues Claire Fontaine et Breton Vis-à-vis la Tour, Faubourg St. Jean, Québec. Québec, 8 mai 1879.—lan.c. 755

CONDITIONS. COURRIER DU CANADA. Prix de l'Abonnement (EDITION QUOTIDIENNE).

CANADA—Un an \$6.00. do Six mois 3.00. do Trois mois 1.50. ETATS-UNIS D'AMERIQUE Un an 6.00. do Six mois 3.00. do Trois mois 1.50.

ANGLETERRE Un an 25. do Six mois 15. do Trois mois 6. FRANCE Un an 50. do Six mois 25. do Trois mois 15.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous 50 cent. Pour chaque insertion subséquente 12 1/2.

Pour les annonces d'une plus grande longueur elles seront insérées à raison de 10 cents par pour la première insertion, et de 5 cents pour insertions subséquentes.

RECLAMES — 20 cents la ligne. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIETAIRE, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Leger Brousseau, Editeur-Propriétaire, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec.